



- **Conditions de participation:**

- **Journée scientifique:**

- Gratuit pour les membres de l'Alfest (à jour de leur cotisation annuelle 2014 individuelle ou collective)
- 50 € (journée scientifique seule)
- 45 € pour les membres de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS
- 15 € pour les étudiants de moins de 26 ans sur justificatif
- Chèque à l'ordre de « Alfest » (adresse ci-dessous)
- Date limite d'inscription: 2 mai 2014

- **Informations:**

- Carole Damiani
- **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
- Mail: alfest@voila.fr
- Site: www.trauma-alfest.com

- **Lieu de la journée scientifique:**

Ecole du Val de Grâce
Amphi Rouvillois
1 Place A. Laveran – 75005 Paris
M° Port Royal – Bus 91

ALFEST

**Association de langue française pour
l'étude du stress et du trauma**

Journée scientifique de l'Alfest

Mercredi 21 mai 2014

«MALTRAITANCES»

**Ecole du Val de Grâce
PARIS**

MALTRAITANCES

8 45 – Accueil des participants et ouverture

Présidence: Etienne Vermeiren (Vice Président de l'Alfest)

9 00 – **Introduction: Gilbert Vila** (Pédopsychiatre, CVM, Hôpital Trousseau, Paris)

9 15 – **Muriel Katz** (Psychologue clinicienne, maître d'enseignement et de recherche en psychologie clinique (LARPSYDIS), Université de Lausanne) «*Maltraitance et migration à l'adolescence : un cocktail explosif ?* »

10 00 – **Marion Péruchon** (Maître de conférences en psychologie clinique, Université Paris V):«*Maltraitance des personnes âgées*»

10 45 – Pause -café

Présidence: Humbert Boisseaux (Président de l'Alfest)

11h15 – **Un représentant de la Miviludes** (Mission Interministérielle de vigilance et de la lutte contre les dérives sectaires) «*Psychothérapies et maltraitance*».

12 00 – Pause – Repas libre

Présidence: Jean-Michel Coq (Administrateur de l'Alfest)

14 00– **Michel Schmitt** (Médecin chef du service d'imagerie médicale, groupe hospitalier de Colmar): «*Maltraitance en milieu hospitalier , le point de vue éthique* »

14h40- **Emilie Perrot** (Psychologue clinicienne doctorante, CNAM, Paris): « *Prendre soin du travail" : une voie possible pour prévenir la maltraitance professionnelle ?* »

15h20 – **Jean-Philippe Rondier** (Psychiatre Professeur agrégé du Val de Grâce, HIA Percy) : «*Le bizutage*».

16 00 – Pause

Présidence et introduction clinique: Carole Damiani (Secrétaire générale de l'Alfest)

16 30 – **Michèle Bernard-Requin** (Magistrat, ex. présidente de cour d'assises, Paris) « *Le parcours judiciaire de la victime: réparation ou victimisation secondaire?* »

17 15 – **Conclusions - informations diverses**

8 00 - 16 00 – Stand Librairie

MALTRAITANCES

Si le concept de maltraitance constitue un objet social aux contours flous, il correspond cependant à une réalité, dont les conséquences psychiques restent non négligeables tant au niveau individuel que collectif. Différents selon les époques, variables d'une culture à l'autre, les mauvais traitements sont marqués par des rapports de violence et d'ambivalence entre auteurs et victimes.

Renvoyant à certains facteurs de vulnérabilités tant psychiques que somatiques, les maltraitances semblent toucher plus particulièrement certaines catégories de personnes, de par leur âge, de leur statut, ou de leurs difficultés.

Ce néologisme qui a connu un essor au début des années 1980, dans le domaine de l'enfance a pris progressivement un sens beaucoup plus large. En ce début de XXI^{ème} siècle, si les maltraitances à enfants restent une préoccupation constante pour notre société, d'autres formes de violences sont aujourd'hui mises en évidence, tant dans le monde du travail, que dans celui de la santé ou de l'éducation. Les faits de maltraitance tels qu'ils se déroulent dans ces différents univers, s'inscrivent dans la complexité et la singularité psychique de ceux qui en sont les acteurs ou les témoins. Le destin traumatique de ces derniers, qui apparaît souvent comme inéluctable, n'est cependant pas sans trouver, de la prime enfance à la sénescence, des voies de dégagement à même de les entraîner hors du champ de la répétition. Cette journée sera l'occasion d'ouvrir la réflexion à différentes formes de maltraitance, dont certaines encore insuffisamment connues et prises en compte.

Jean-Michel Coq, Administrateur de l'Alfest

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée scientifique de l'Alfest – 21 mai 2014

- Nom.....Prénom.....
- Adresse.....
.....
.....
.....
- Téléphone.....
- E.Mail.....@.....

- **Règlement par chèque** (ordre = Alfest): A adresser à:
C. Damiani – **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier –
F-75013 Paris

- **N° Siret, code APE – N° Iban pour les virements**
- N° Siret: 494 659 188 00010 – APE 913E
- N° Formateur: 11 75 42318 75
- N° Iban pour les virements :
- FR76 1010 7001 7100 3107 1136 430
- Bic: BREDFRPPXXX

Précisez toujours le n° et la date du virement:
.....
.....

- **Informations:**
Mail: alfest@voila.fr
Site: www.trauma-alfest.com

- **Inscription à la journée scientifique:**

- **Cochez la case correspondant à votre règlement:**

- **Non adhérent à l'ALFEST :**

- 50 € Journée scientifique seule
- 15 € Etudiants* : journée scientifique seule
- 45 € Membres* de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS

* *Sur justificatif (carte d'étudiant de moins de 26 ans, cotisation à jour...)*

- **Adhérent à l'ALFEST**

- gratuit (*cotisation individuelle ou collective de 2014 à jour*)**

** *Cotisation individuelle annuelle de 70 €*

** *Cotisation collective annuelle de 300 € ou 500 € (voir bulletin d'abonnement)*

Bulletin d'adhésion à l'Alfest disponible sur le site www.trauma-alfest.com ou sur demande : alfest@voila.fr